Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 035-213501026-20260416-D_11_04_2026-DE

DÉLIBÉRATIÓN n°11 du CONSEIL MUNICIPAL du 2 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15
Quorum : 8
Présents : 15
Représentés : 0
Votants : 15
Date de la convocation : 26 mars 2026 | **Date d'affichage** : 26 mars 2026
Date de l'affichage du PV : 14 avril 2026

Le jeudi deux avril deux mille vingt-six, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de DROUGES, régulièrement convoqué le 26 mars 2026, s'est réuni en séance publique à la mairie de DROUGES.

****

Présents : Patricia MARSOLLIER, Hervé OLIVRY, Marjorie SCHUER-POIRIER, Michel VIEL, Camille GITEAU, Jean-Claude PIPARD, Christophe NOUVEL, Patrick VAN DEN EYNDE, Céline HEINRY, Sylvie BIGOT, Laurent NOËL, Stéphanie MAIGNAN, Anthony CADO, Stéphanie RENAUX et Anaïs LE BONZEC.

Secrétaire de séance : Mme Anaïs LE BONZEC.

****

Madame Le Maire préside la séance.

11-04/2026 – Désignation d'un conseiller municipal pour siéger à la commission de contrôle dans le cadre du répertoire électoral unique (REU)

Conformément aux paragraphes IV et VII de l'article L.19 du code électoral, il est demandé au Maire de transmettre au Préfet la liste des conseillers municipaux prêts à participer aux travaux de la commission prévue à l'article L 19.

Pour les communes de moins de 1.000 habitants les conditions sont les suivantes :

Un conseiller municipal, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission de contrôle à l'exception du maire, des adjoints titulaires d'une délégation et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale. A défaut de volontaires, le plus jeune conseiller municipal est désigné d'office.

Un délégué de l'administration désigné par le représentant de l'état dans le département,

Un délégué désigné par le Président du Tribunal judiciaire.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve

- La nomination de Madame Céline HEINRY en tant que déléguée communale pour siéger à la commission de contrôle du Répertoire Electoral Unique (REU).

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme
Le Maire

MAIRIE DE DROUGES 35130